



Brumammo

*Programme de dépistage du cancer du sein
dans la Région de Bruxelles-Capitale*

*Programma voor opsporing van borstkanker
in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest*

Brumammo asbl

Rapport d'activités 2015

Mars 2015

Table des matières

1	Cadre général	4
2	Cadre politique et juridique	4
3	Dispositif en Région de Bruxelles Capitale	5
3.1	Les invitations	5
3.2	La participation de la population	5
3.3	Les Unités de dépistage.....	6
3.4	ASBL Brumammo	6
4	Les résultats du programme en 2015.....	7
4.1	Les Unités de mammographie agréées	7
4.2	Les invitations	7
4.3	La gestion des données.....	8
4.4	Les Mammotests.....	9
5	Les autres actions de Brumammo en 2015	14
5.1	Communication	14
5.2	Dispositif numérique.	14
5.3	Déménagement	14
6	Actions prévues en 2015.....	15
7	Actions prévues en 2016	15

ANNEX(E) 1 : LISTE DES UNITES AGREES

ANNEX(E) 2 : LETTRE D'INVITATION

ANNEX(E) 3 : FICHE DE RETROINFORMATION AUX UNITES DE DEPISTAGE

ANNEX(E) 4 : ORGANIGRAMME 2015

ANNEX(E) 5 : LISTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION 2015

ANNEX(E) 6 : TESTS DE QUALITE MEDICO-TECHNIQUE (T10)

ANNEX(E) 7 : HISTORIQUE DES UNITES

Résumé

Sur les 33 Unités de dépistage actives en 2015, 31 fonctionnent en numérique (26 DR¹, 5 CR²), 2 fonctionnent en analogique.

Le nombre de femmes invitées en 2015 est de 62.465. 6.437 femmes Bruxelloises ont passé un Mammotest. Le taux de participation des femmes invitées est de 10,3 %.

Le taux de rappel³ est de 11,4 %. Le taux d'échographies pour seins denses⁴ est de 2,3 %⁵. Le taux de troisièmes lectures est de 26,0 %. Le taux de premières lectures non confirmées est de 12,2 %.

90 % des premières lectures sont faites dans les 9 jours qui suivent la prise des clichés (80 % = 6 jours, 50 % = 1 jours). 90 % des deuxièmes lectures sont lues dans les 18 jours après la prise des clichés (80% =13 jours, 50% = 8 jours). Dans 90 % des cas, il faut au maximum 6 jours pour avoir une troisième lecture.

Les délais de traitement des dossiers (LIMMT-L2) sont descendus sous le niveau de 2013.

Les résultats sont communiqués aux médecins référents par les Centres. Lorsqu'il s'agit d'un Mammotest positif, le médecin référent reçoit un courrier directement de Brumammo. Il est également contacté par téléphone. La femme est prévenue par courrier une semaine après son médecin référent.

¹ Digital Radiology (acquisition directe de l'image numérique)

² Computed Radiology (radiologie conventionnelle avec acquisition de l'image numérique via plaques au phosphore)

³ Proportion de femmes ayant un Mammotest (+) parmi celles qui ont passé un Mammotest

⁴ Proportion de femmes rappelées pour « seins denses » parmi celles qui ont effectué un Mammotest

⁵ Les échographies pour seins denses ne sont pas comprises dans le taux de rappel.

1 Cadre général

En Belgique, le dépistage du cancer du sein devient officiellement une priorité nationale en 2000. L'Etat fédéral met en place le cadre juridique et s'engage à financer les honoraires médicaux liés au dépistage. Les Entités fédérées se chargent d'organiser le programme via des Centres de coordination régionaux. Le programme suit les recommandations de «European Guidelines for quality assurance in breast cancer screening and diagnosis». En Wallonie et à Bruxelles, la mammographie de dépistage est appelée «Mammotest». En Flandre, la mammographie de dépistage est appelée «Screeningsmammografie».

2 Cadre politique et juridique

Protocole d'accord du 25 octobre 2000 «visant une collaboration entre l'Etat fédéral et les Communautés en matière de dépistage de masse du cancer du sein par mammographie»: l'Etat fédéral s'engage à financer les honoraires médicaux et les Communautés se chargent d'organiser le dépistage selon des critères définis.

Arrêté royal du 23 mai 2001 : institue un numéro de nomenclature spécifique pour la mammographie de dépistage avec remboursement intégral par l'INAMI et principe du tiers-payant.

Avenant du 30 mai 2001 au protocole du 25 octobre 2000 : fixe les principes et conditions de mise en oeuvre du programme de dépistage par les Communautés.

Arrêté du 19 juillet 2001 du Collège réuni de la Commission communautaire : fixe les conditions d'agrément des Unités de dépistage du cancer du sein.

Protocole d'accord du 22 juin 2004 entre Commission Communautaire Commune et Communautés : désigne les centres de dépistage, définit les tâches de Brumammo, fixe les contributions financières des instances Communautaires.

Avenant du 13 juin 2005 au protocole du 25 octobre 2000 : prolonge le protocole de collaboration entre autorité fédérale et Communautés jusqu'au 31 décembre 2008.

Arrêté du 10 novembre 2005 du Collège réuni de la Commission communautaire : précise que les critères de qualité d'image et de dosimétrie sont également d'application pour l'agrément des unités disposant d'un appareil de mammographie numérique.

Arrêté Ministériel du 13 décembre 2005 : détermine les conditions d'utilisation de la mammographie numérique pour le dépistage du cancer du sein dans la région bilingue de Bruxelles Capitale.

Arrêté Ministériel du 3 septembre 2007 : désigne les experts habilités au contrôle des appareillages numériques en Région de Bruxelles-Capitale.

Circulaire Ministérielle du 27 mars 2009 : précise les conditions d'exercice des experts habilités par les Ministres de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale

Arrêté du 14 mai 2009 du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune: précise les conditions d'agrément des unités de mammographie et du centre de coordination pour le dépistage du cancer du sein.

Protocole d'accord du 30 novembre 2009 (nl) entre Commission Communautaire Commune et Communautés: modifie les tâches des centres de dépistage à Bruxelles.

3 Dispositif en Région de Bruxelles Capitale

La Commission Communautaire Commune est chargée de la coordination du programme en Région de Bruxelles Capitale.

Le Centre bruxellois de Coordination pour le Dépistage du Cancer du Sein (« Brumammo ») assure la mise en oeuvre du programme en coordonnant les unités de dépistage (Annexe 1).

L'Observatoire de la Santé de Bruxelles-Capitale effectue annuellement une évaluation épidémiologique du programme.

Le fonctionnement du programme est financé sur une base annuelle par la Fédération Wallonie-Bruxelles (100.000 €), la Commission communautaire commune (50.000 €), la Communauté flamande (50.000 €). En outre la Commission communautaire commune délègue à l'asbl Brumammo la mission d'envoi des invitations et la finance pour cette mission à hauteur de 40.000 €.

Suite à la 6^è réforme de l'Etat qui prend cours au 1 janvier 2015, le financement de 100.000 € par la Fédération Wallonie-Bruxelles est désormais assuré par les institutions Bruxelloises.

3.1 Les invitations

Les invitations à se présenter au dépistage (Annexe 2) sont envoyées aux femmes tous les deux ans, dès l'année civile où les femmes entrent dans leur 50^{ème} année jusqu'à l'année civile de leur 69^{ième} anniversaire. L'envoi se fait dans le mois de naissance, année paire si le jour de la naissance est un jour pair, année impaire dans le cas contraire. Un cycle complet d'invitations prend 2 ans. Les femmes qui ont passé un Mammothest sont réinvitées 23 mois après.

La BCSS⁶ transmet à l'administration de la Commission communautaire commune (Observatoire de la Santé de Bruxelles via le Centre Informatique de la Région Bruxelloise) les données de population issues du croisement des données des mutuelles avec celles du Registre National. L'Observatoire de la Santé met à la disposition de Brumammo les mises à jour. Ces données constituent le fichier d'invitation du programme. Les lettres d'invitation sont générées par un programme informatique à partir de ce fichier. La lettre d'invitation s'accompagne d'une liste des unités de mammographies agréées en Région de Bruxelles-Capitale.

Les premières invitations ont été envoyées en février 2003.

3.2 La participation de la population

La population Bruxelloise compte 1.175.173 ⁷ habitants dont environ 10 % de femmes dans la tranche d'âge de 50 à 69 ans. Elles constituent la population cible, soit 118.002 ⁷. La population éligible est la partie de la population cible inscrite au système d'assurance obligatoire maladie invalidité, soit 102.829 femmes⁸. La population invitée représente les

⁷ Source : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/webinterface/beSTAT_home/#4 - Chiffres de juillet 2015

⁸ Source : http://www.nic-ima.be/binaries/imaweb/fr/pdf/projects/8e_aim_d-pistage_cancer_du-sein_2014.pdf- Rapport n° 8 – Chiffres 2010. Nombre de femmes éligibles (les femmes non éligibles deux ans de suite ne sont pas comprises)

femmes qui reçoivent une lettre d'invitation. En principe, elle est identique à la population éligible, à l'exception des femmes décédées ou ayant déménagé dans l'année. Les femmes participantes sont les femmes effectuant un Mammotest.

En Région Bruxelloise, environ 11 % de la population cible participe au programme de dépistage organisé. En outre, 44 % des femmes de la même tranche d'âge ont procédé à un bilan sénologique au moins une fois sur une période de 2 années. On peut donc estimer que un total de 55 % de la population cible a effectué une démarche préventive sur 2 ans.

3.3 Les Unités de dépistage.

Les unités de mammographie qui souhaitent participer au programme doivent être agréées par la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale (ou, pour les Universités, par les Communautés de tutelle). L'agrément est conditionné par

- un certificat de conformité des appareils d'imagerie selon les recommandations des experts du programme européen ;
- un contrôle technique semestriel ⁹ des installations par une firme habilitée. L'objectif de ce contrôle technique est de garantir la meilleure image possible tout en maintenant la dose d'irradiation la plus faible;
- la qualité des clichés, évaluée en fonction de critères phototechniques (compression, précision et contraste de l'image, absence d'artefacts pour les analogiques) et de positionnement ;
- la signature d'un protocole d'accord avec Brumammo.

Fin 2015, les Unités de mammographie agréées et opérationnelles en Région de Bruxelles-Capitale sont au nombre de 33 (Annexe 1).

3.4 ASBL Brumammo

Brumammo est une association sans but lucratif. Sont représentés à l'Assemblée Générale : les médecins généralistes de Bruxelles (via l'asbl Hippocrate), les gynécologues (via le GGOLFB et le VVOG), la Fondation Registre du Cancer, la Fondation contre le Cancer, le KCE, les radiologues, les représentants des Universités (ULB, UCL, VUB), les représentants des Cabinets de la CoCom compétents pour la santé. .

Brumammo assure la mise en oeuvre du programme : invitations, traitement des 2^{ème} et 3^{ème} lectures, suivi des résultats des mammographies, gestion des données, surveillance de la qualité et des conditions d'agrément des unités de mammographie, suivi des indicateurs de processus et de performance.

La structure comprend un médecin coordinateur, une responsable administrative et financière, deux assistantes. Elle a recours à des ressources externes pour les services IT.

Brumammo est installée dans les locaux de Eebic¹⁰ depuis avril 2014.

⁹ normes physiques pour le matériel numérique, normes physico-chimiques pour le matériel analogique

¹⁰ Erasmus european business and innovation center

4 Les résultats du programme en 2015

4.1 Les Unités de mammographie agréées

Fin 2015, les Unités de mammographie sont au nombre de 33 (Annexes 1 et 7) . 4 Unités dépendent d'une université et relèvent pour leur agrément soit de la Communauté française (ULB, UCL), soit de la Communauté flamande (VUB). 29 unités relèvent pour leur agrément de la Commission communautaire commune.

2 Unités sont analogiques, 31 sont numériques (dont 5 CR² et 26 DR²).

Les unités et les lecteurs disposent sur le RIS d'un feed-back individualisé sur leurs principaux indicateurs d'activité (Annexe 3).

Les normes de qualité médico-radiologiques (qualité des clichés) sont vérifiées annuellement pour chaque Unité sur analyse de 10 clichés randomisés (Annexe 6).

4.2 Les invitations

Nous disposons d'un fichier d'environ 104.000 adresses mis à jour périodiquement sur base des fichiers de mutations transmis par la BCSS. En 2015, 62.464¹¹ femmes ont été invitées.

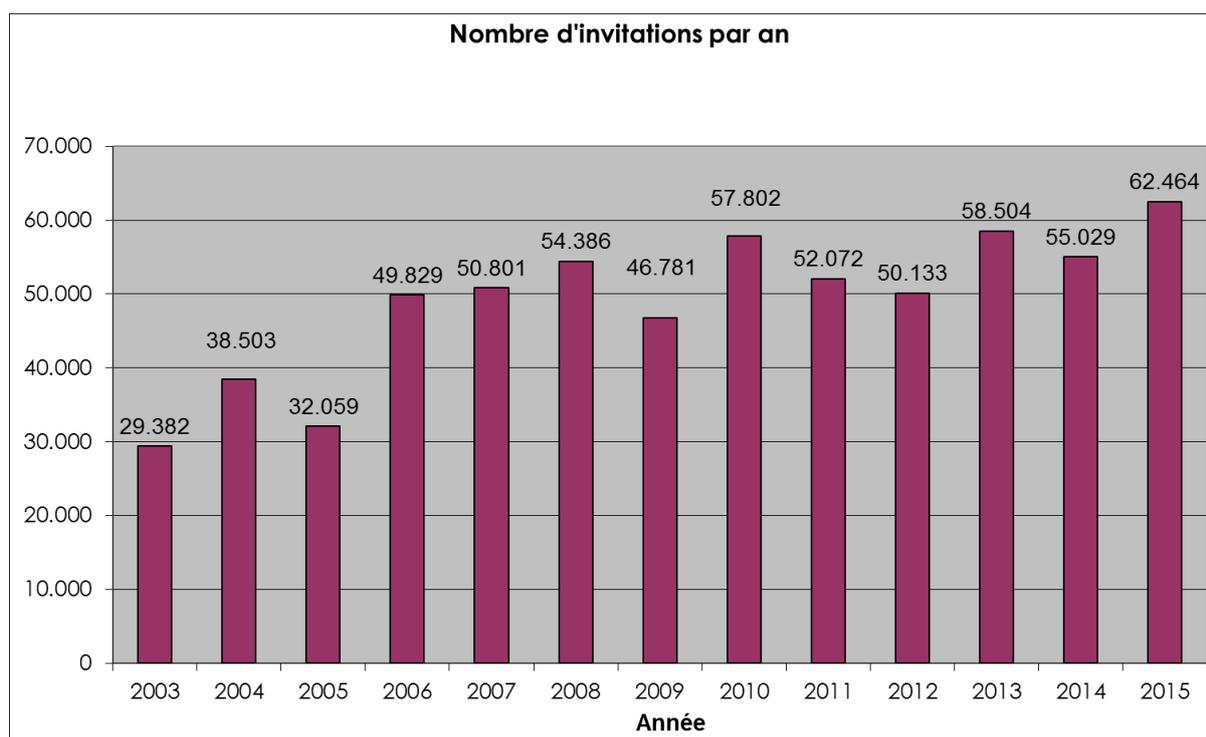


Figure 1: Variation annuelle du nombre d'invitations

Suivi des retours postaux¹²: 5.0 % des invitations ont fait l'objet d'un retour postal (déménagements: 3,3 %; adresses incorrectes: 1,6 %; autres: 0,1 %) Soit une augmentation de 0,1 % (adresses incorrectes) par rapport à 2014.

¹¹ Ce chiffre ne tient pas compte de 1.946 réinvitations des femmes de 68 ans après 1 an.

¹² Sur tous les envois, soit 64.410

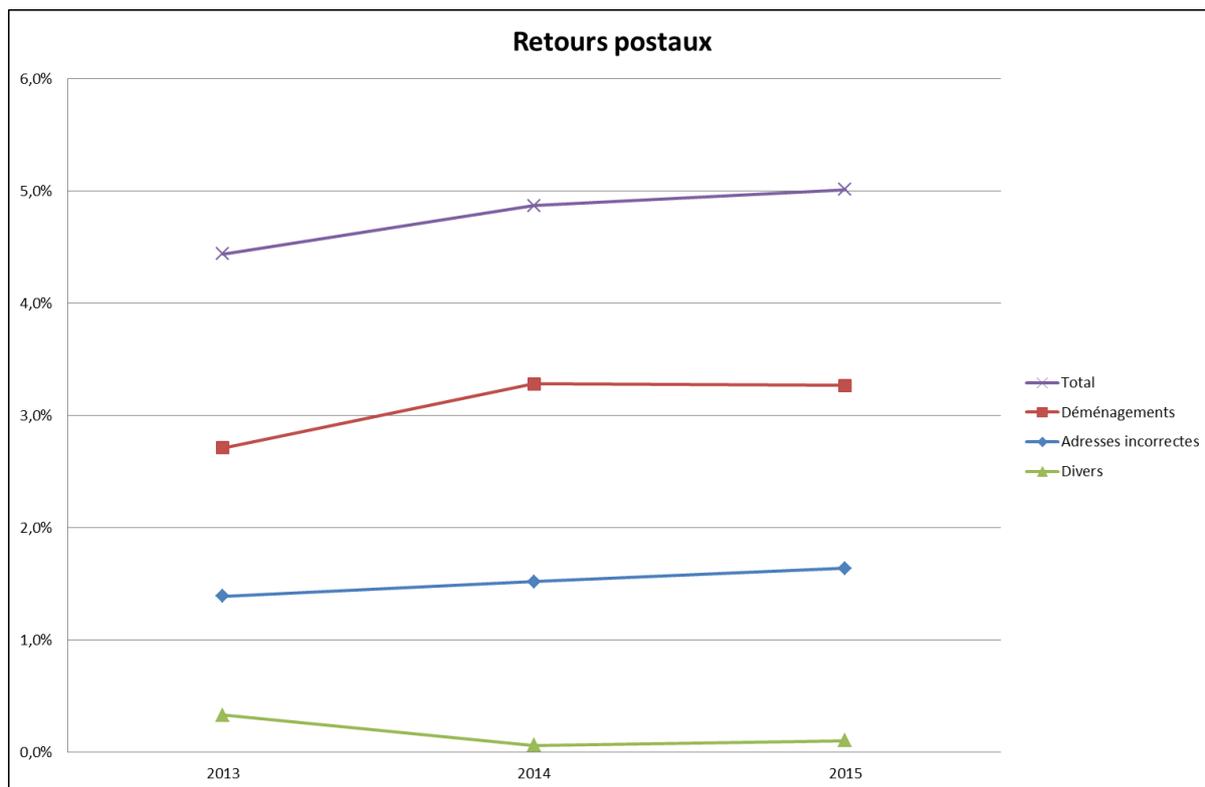


Figure 2: Taux de retours postaux

4.3 La gestion des données

Brumammo a décidé en 2010 de mettre en place une gestion numérique globale de l'imagerie médicale, des données administratives, et des protocoles de lecture.

Sur base d'un audit, Brumammo a conçu un plan en quatre étapes :

- (i) connections des Unités numérisées à Brumammo pour permettre l'envoi direct des mammothests sans passer par le support CDR (nous avons privilégié une solution technique sécurisée, sans redevance ni intermédiaire, indépendante des configurations informatiques des centres) ;
- (ii) mise en place d'un RIS offrant aux centres la possibilité de vérifier l'éligibilité des demandes de mammothest et de transmettre les données de protocole de lecture on-line ou par web-service. Suppression des fiches de lecture papier ;
- (iii) mise en place à Brumammo d'un PACS avec archivage des mammothests, nouvelle console de lecture, intégration RIS-PACS ;
- (iv) mise à disposition des images archivées pour les Unités de dépistage, connections de PACS à PACS.

Les phases (i) et (ii), sont terminées : toutes les Unités de mammographie sont connectées à Brumammo et envoient leurs images via une connexion VPN. Toutes les Unités encodent les Mammothests sur le RIS on-line à l'exception notoire de l'UZ et des Cliniques de l'Europe. Les phases (iii) et (iv) constituent un marché public qui a été attribué à la firme Intuitim. Le matériel a été acquis en 2013. La phase (iii) est achevée. La phase (iv) est en cours de développement.

4.4 Les Mammotests

6.674 femmes ont eu recours au Mammotest dans les 33 centres agréés. 6.437 (96,5 %) sont Bruxelloises, 134 (2,0 %) proviennent de la Région flamande, 103 (1,5 %) proviennent de la Région wallonne. Le taux de participation¹³ des femmes Bruxelloises est de 10,3 %. La moyenne des 2 dernières années est de 10,4 %.

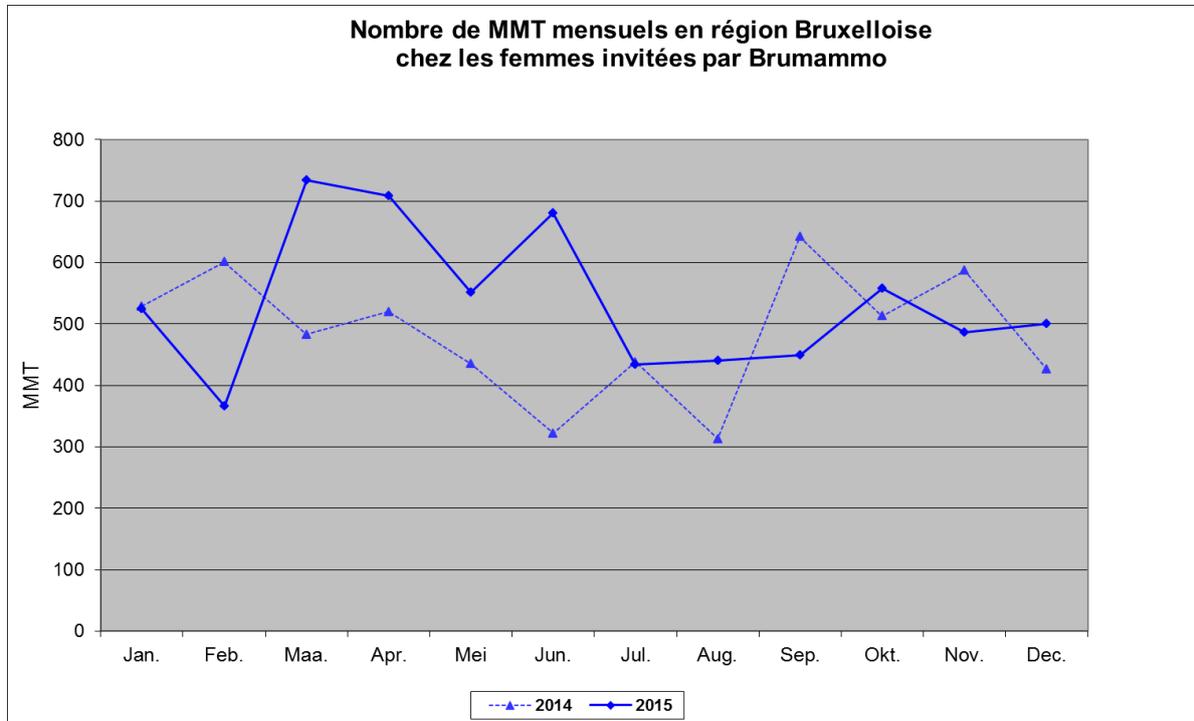


Figure 3: évolution mensuelle des MMT

¹³ % de femmes invitées qui passent un Mammotest

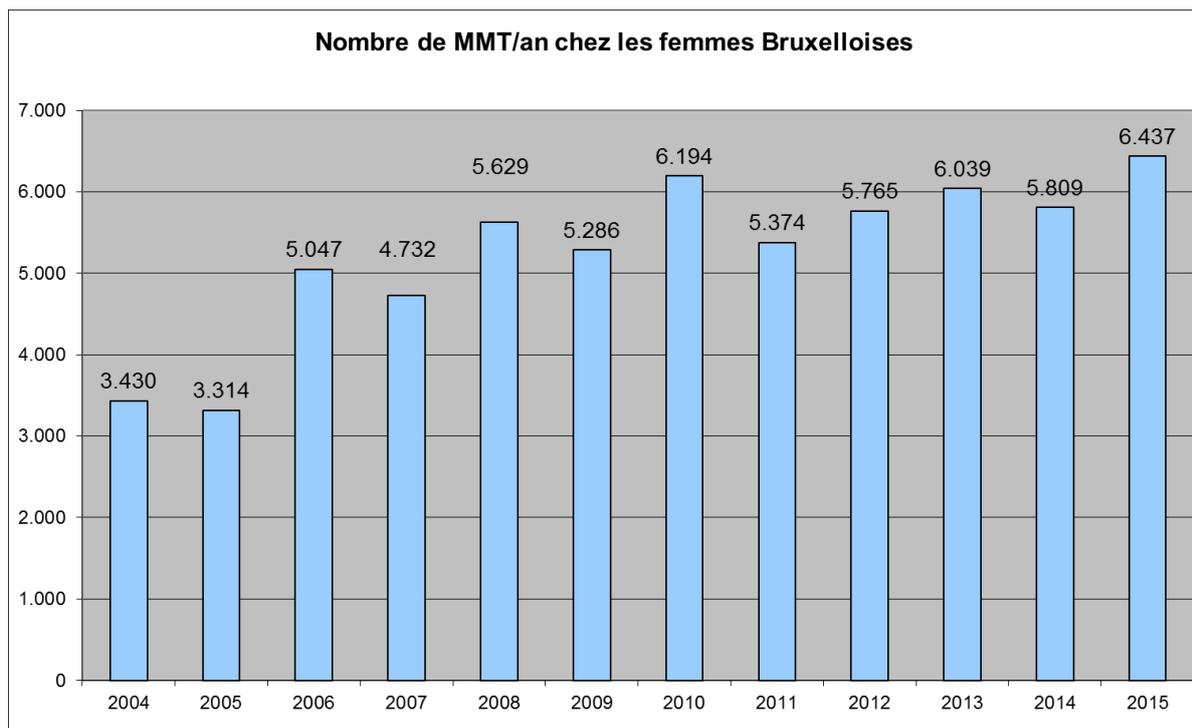


Figure 4 : évolution annuelle des MMT

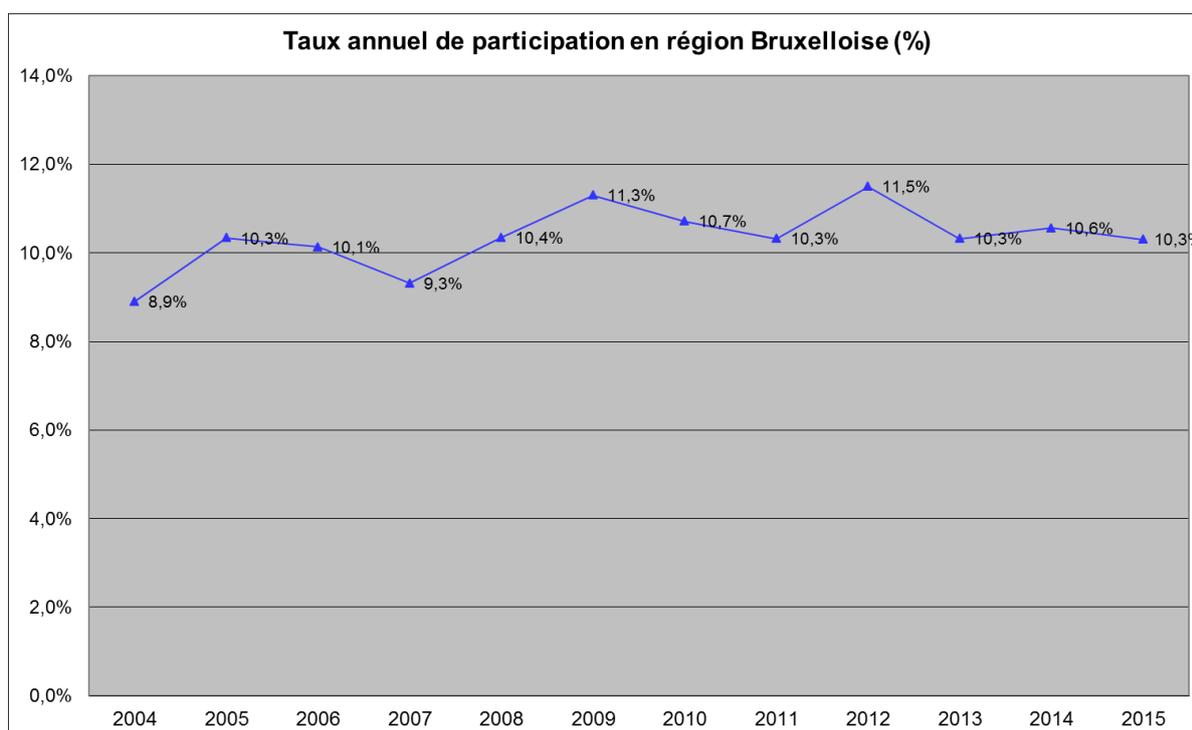


Figure 5: évolution annuelle du taux de participation

Voici quelques indicateurs qualitatifs de processus. Le taux de rappel¹⁴ est de 11,4 % (hors rappel pour échographie). Le taux de rappel pour échographie (seins denses) est de 2,3 %. Le taux de troisièmes lectures est de 26,0 %. Ces valeurs sont inférieures chez les femmes qui ont fait plusieurs MMT. Le taux de premières lectures non confirmées est de 12,2 %. Le taux de rappel excède la norme européenne. Le taux de comparaison aux anciens clichés en

¹⁴ % de Mammotests positifs parmi les Mammotests effectués

deuxième lecture a augmenté, mais pas encore suffisamment pour avoir un impact sur le taux de rappel. . Sur 6.437 MMT, 2.391 (41,3 %) sont comparés à des anciens clichés au niveau de L1 (= 2014). Au niveau de L2, 9,3 % des MMT sont comparés à d'anciens clichés, soit cinq fois plus que les 1,9 % de 2014. Le taux de L3 (26 %) est lié dans un quart des cas à une non concordance sur demande d'échographie pour seins denses (23% en 2014).

90 % des premières lectures sont faites dans les 9 jours qui suivent la prise des clichés (80 % = 6 jours, 50 % = 1 jours). 90 % des deuxièmes lectures sont lues dans les 18 jours après la prise des clichés (80% =13 jours, 50% = 8 jours). Dans 90 % des cas, il faut au maximum 6 jours pour avoir une troisième lecture. Les délais de traitement des dossiers (MMT-L2) se sont améliorés et sont redescendus sous le niveau de 2013.

En conclusion, les mesures prises pour réduire les délais ont été efficaces. Le taux de rappel s'est un peu amélioré, mais reste supérieur à la norme européenne. On n'observe pas d'impact sur le taux de troisième lecture.

En 2016 nous prévoyons de continuer à travailler sur la réduction des délais (nouveau protocole d'accord), de renforcer encore la contrainte de comparaison aux anciens clichés, de supprimer la possibilité de demande d'échographie pour seins denses, de revoir l'organisation des deuxièmes lectures.

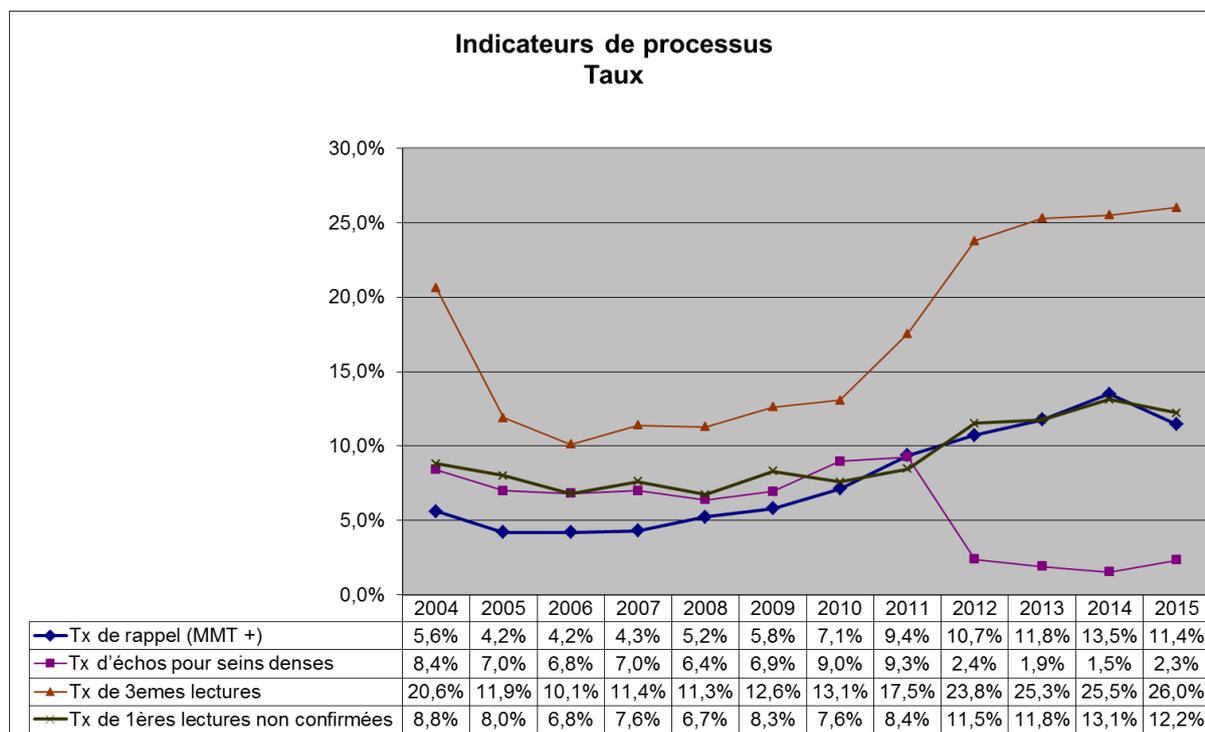


Figure 6 : évolution annuelle des indicateurs qualitatifs de processus – Taux

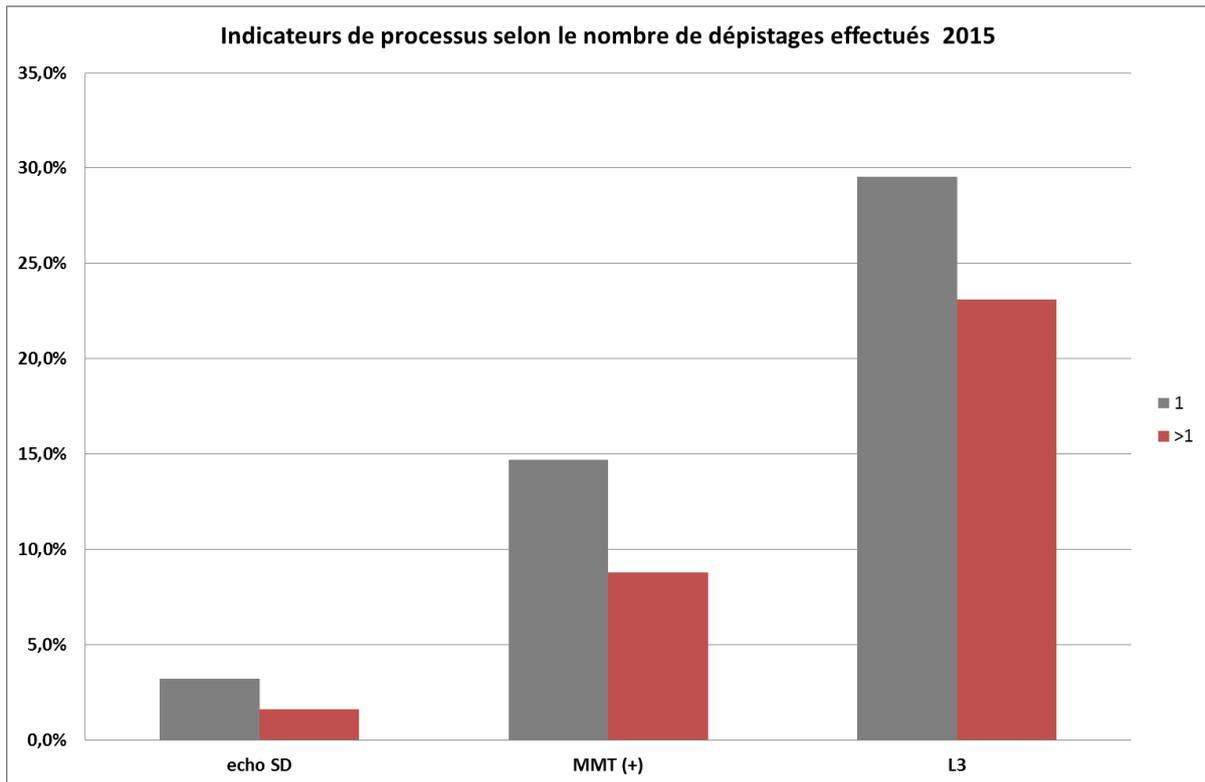


Figure 7 : indicateurs qualitatifs de processus selon le nombre de dépistages effectués

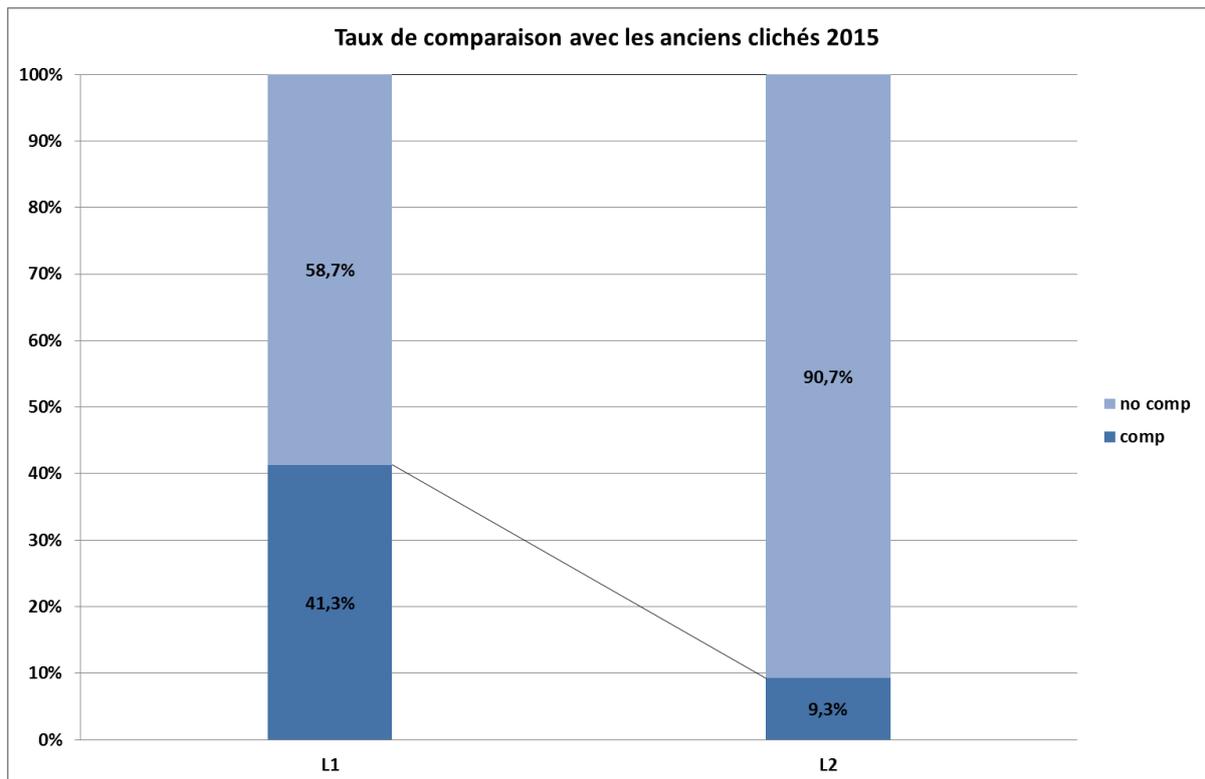


Figure 8 : taux de comparaisons avec les anciens clichés

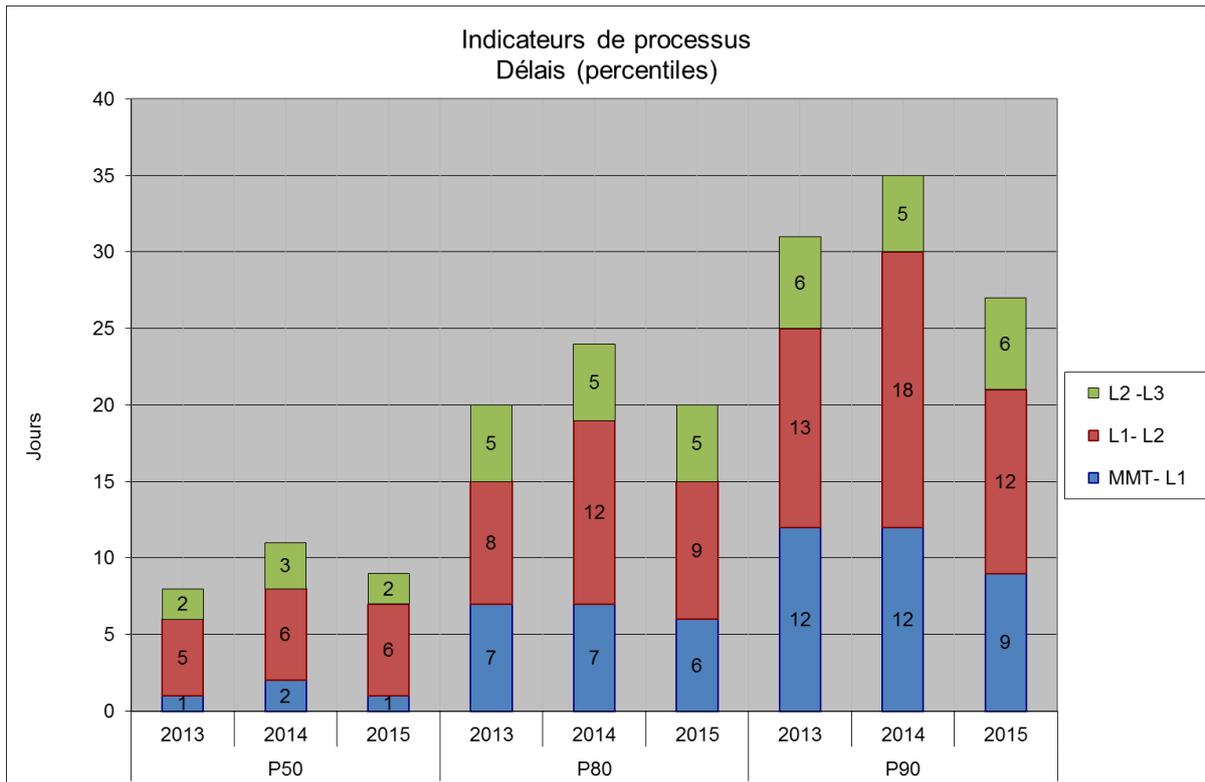


Figure 9 : délais de processing (détail)

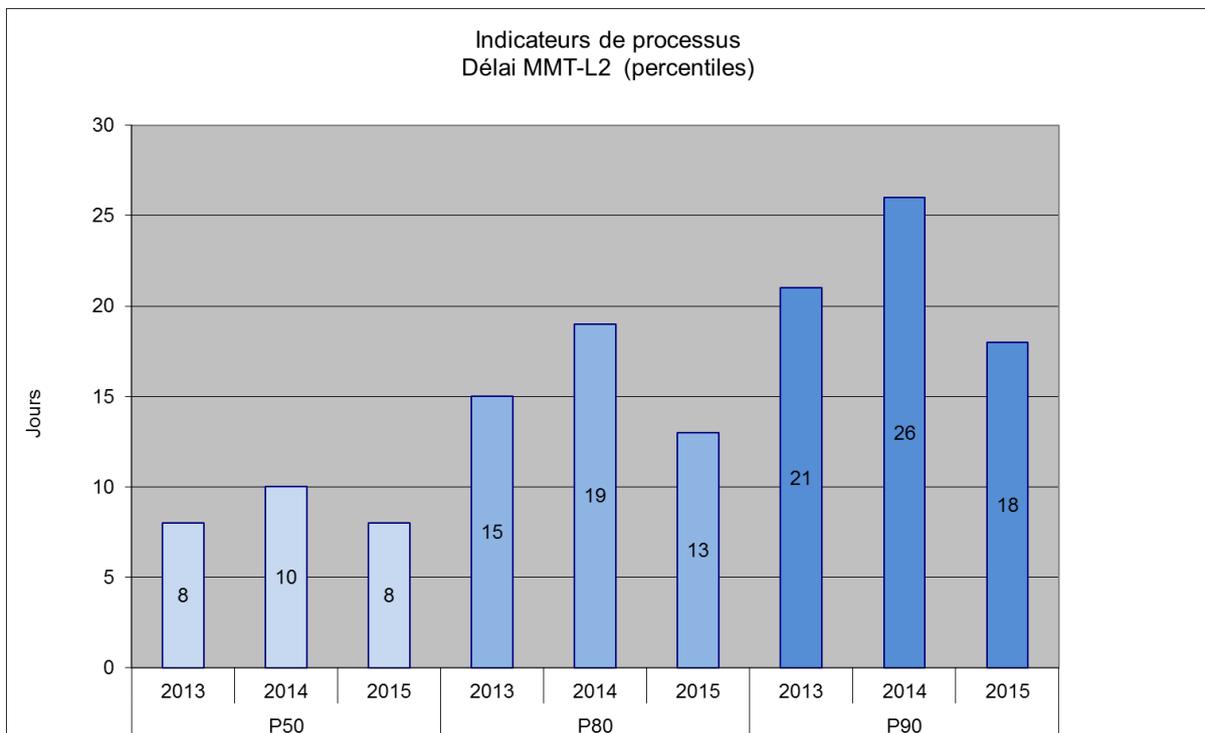


Figure 10 : délais de processing (global)

5 Les autres actions de Brumammo en 2015

5.1 Communication

Le site Internet est actualisé périodiquement. En 2015, la moyenne journalière des visiteurs est de 73 (82 en 2014)

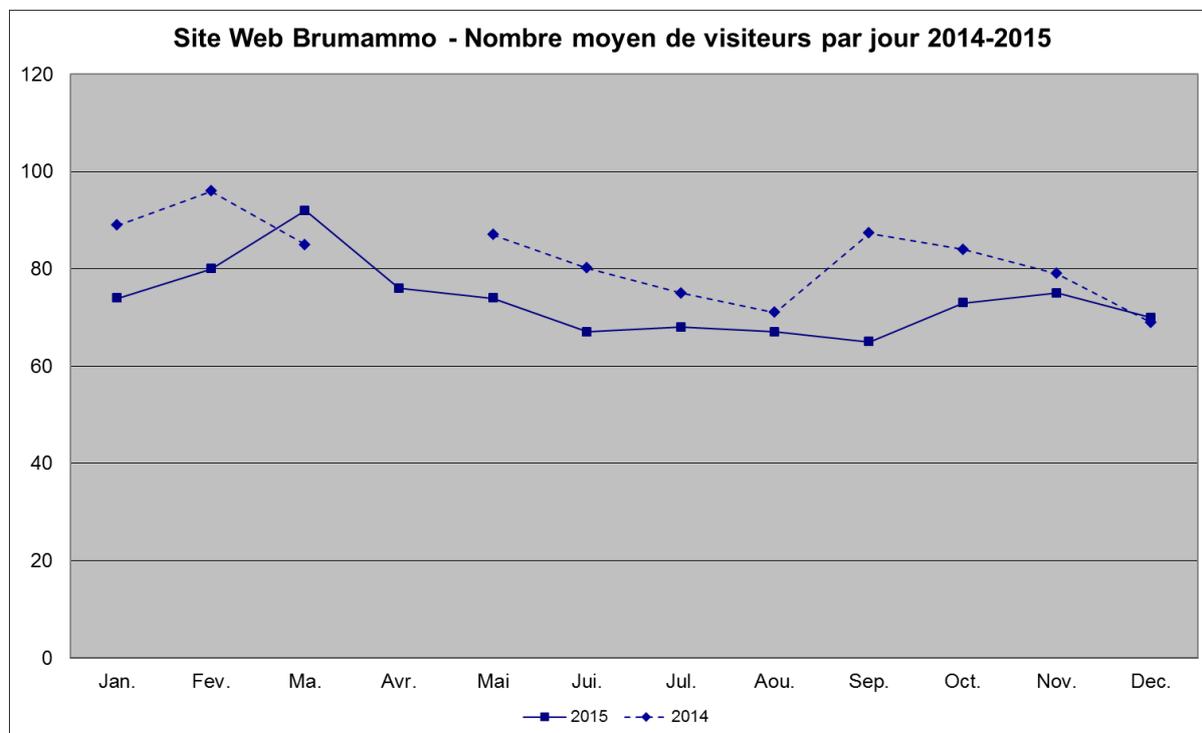


Figure 11 : nombre moyen de visiteurs/jour sur le site Web

5.2 Dispositif numérique.

L'évolution de la connectivité vers du PACS à PACS est toujours en cours.

Le serveur du RIS et de la console de lecture sont désormais hébergés dans le local sécurisé de notre partenaire informatique Eonix.

Lors du protocole de première lecture, le radiologue est averti automatiquement lorsqu'il existe des anciens clichés archivés dans le PACS Brumammo. Ils peuvent consulter ces clichés on line (module CONNECT).

Lorsqu'un ancien cliché est présent, le deuxième lecteur est obligé de le consulter pour pouvoir valider sa lecture.

5.3 Déménagement

En novembre 2015, la Commission communautaire commune a autorisé l'installation définitive de Brumammo au Erasmus european business and innovation center (Eebic) Le transfert vers les bureaux définitifs s'est fait le 4 décembre 2015 (avec plusieurs problèmes de connections téléphonique et informatique).

6 Actions prévues en 2015

a) Amélioration des performances de lecture

- ✓ Sélection de deuxièmes lecteurs selon les critères définis par le CA. En cours -
- ✓ Mise en place d'une L2 décentralisée (PACS à PACS) – En cours
- ✓ ~~Comparaison aux anciens clichés obligatoires (L2) – Réalisé~~
- ✓ ~~Disponibilité des anciens clichés dans le RIS (Connect) – Réalisé~~

b) Amélioration des délais

- ✓ ~~Amélioration de la performance de l'algorithme de réconciliation des fichiers RIS et DICOM - Réalisé~~
- ✓ ~~Amélioration de la performance de transmission des fichiers par un hébergement avec fibre optique et bande passante extensible - Réalisé~~
- ✓ ~~Répartition équilibrée des L2 entre les lecteurs - Réalisé~~
- ✓ Instructions aux unités les moins performantes – En cours
- ✓ Finalisation MediMail – Non réalisé

c) Evolution de l'outil – Non réalisé

- ✓ Passage au RIS 4.0 avec
 - Intégration de la gestion des agréments (dont tests 10 et 30) ;
 - Génération d'indicateurs (processus et résultats)
 - rapport annuel
 - statistiques Eunice,
 - évaluation L1/L2
 - Suivi des positifs (???)

d) Institutionnel

- ✓ ~~Locaux définitifs - Réalisé~~
- ✓ Clarification du fonctionnement institutionnel suite à la 6è réforme de l'Etat – En cours

7 Actions prévues en 2016

a) Amélioration des performances de lecture

- ✓ Sélection de deuxièmes lecteurs selon les critères définis par le CA.
- ✓ Mise en place d'une L2 décentralisée (PACS à PACS)
- ✓ Révision de l'organisation des L3

b) Amélioration des délais

- ✓ Adaptation de l'accord de coopération avec les unités agréées
- ✓ Instructions aux unités les moins performantes
- ✓ Finalisation MediMail (???)

c) Evolution de l'outil

- ✓ Passage au RIS 4.0 avec
 - Intégration de la gestion des agréments (dont tests 10 et 30) ;
 - Génération d'indicateurs (processus et résultats)
 - rapport annuel
 - statistiques Eunice,
 - évaluation L1/L2
- ✓ Suivi des positifs via Croisement avec le registre du cancer
- ✓ Nouvelle brochure d'information

d) Institutionnel

- ✓ Clarification du fonctionnement institutionnel suite à la 6^è réforme de l'Etat

ANNEX(E) 1 : LISTE DES UNITES AGREES 2015- ERKENDE EENHEDEN 2015

CHU Saint-Pierre– Site César de Paepe Clinique du Sein – Centre Isala	Rue des Alexiens 11 – Bruxelles	1000
Institut Jules Bordet	Bld. de Waterloo 121 – Bruxelles	1000
Clinique St-Jean – Clinique du Sein	Bld. du Jardin Botanique 32 – Bruxelles	1000
Polyclinique du Lothier	Bld. Baudouin 27 – Bruxelles	1000
CHU Brugmann – Clinique du sein ATOSSA site Horta	Place Van Gehuchten 4 – Bruxelles	1020
CHIREC – Centre Médical Europe-Lambermont	Rue des Pensées 1 – Bruxelles	1030
CHU Brugmann - Clinique du sein ATOSSA site Brien	Rue du Foyer Schaerbeekois 36 – Bruxelles	1030
Polyclinique spécialisée de Helmet	Place de Helmet 11	1030
Centre Médical Meiser	Bd Léopold III 5 – Bruxelles	1030
CHIREC – Clinique du Parc Léopold	Rue Froissart 38 – Bruxelles	1040
Cliniques de l'Europe – St-Michel	Rue de Linthout 150 – Bruxelles	1040
Hôpitaux IRIS Sud – Site du CH Etterbeek Ixelles	Rue J. Paquot 63 – Bruxelles	1050
Centre de Sénologie du Pesage	Av. du Pesage 58	1050
O+ Médicale	Rue H. Jaspar 113 – Bruxelles	1060
Hôpitaux IRIS Sud – Site du CH Bracops	Rue Dr. Huet 79 – Bruxelles	1070
Clinique Ste-Anne St-Remi – Site de la Clinique Ste-Anne St-Remi	Bld. Graindor 66 – Bruxelles	1070
Centre Radiologique- Dr. Tréfois	Av. Lieutenant Liedel 14 – Bruxelles	1070
Hôpital Erasme – département de Sénologie	Route de Lennik 808 – Bruxelles	1070
Cabinet de Radiologie du Dr. Bersou	Bld. Mettwie 37/6 – Bruxelles	1080
CHIREC - Clinique de la Basilique	Rue Pangaert 37-47 – Bruxelles	1083
Universitair Ziekenhuis Brussel	Laarbeeklaan 101 – Bruxelles	1090
Centre de Stockel	Av. Hinnisdael 51 – Bruxelles	1150

Centre Médical du Chant d'Oiseau	Av. des Frères Legrain 85 – Bruxelles	1150
CHIREC – Clinique Edith Cavell	Rue E. Cavell 32 – Bruxelles	1180
Cliniques de l'Europe – Ste-Elisabeth	Av. De Fré 206 – Bruxelles	1180
Centre Privé de radiodiagnostic SPRL	Av. du Prince de Ligne 116 – Bruxelles	1180
C.I.M.S. Dr Collet	Rue Xavier de Bue 17 – Bruxelles	1180
Hôp IRIS Sud – Site CH Molière Longchamp	Rue Marconi 142 – Bruxelles	1190
Centre HUBREZ – Dr Spiegl	Av. Maréchal Joffre 125 – Bruxelles	1190
Centre d'Imagerie Médicale du Sein	Av. Paul Hymans 55/2 – Bruxelles	1200
Centre d'Imagerie de la Femme de l'U.C.L.	Av. Hippocrate 10 – Bruxelles	1200
Centre Médical Jean Fontaine	Rue de la Cible 5 – Bruxelles	1210
Centre Alpha Medical	Rue Defacqz 125 - Bruxelles	1060

UMC Sint Pieter–Site César de Paepe – Borstkliniek	Cellebroersstraat 11 – Brussel	1000
Instituut Jules Bordet	Waterloolaan 121 – Brussel	1000
Kliniek Sint-Jan – Borst Kliniek	Kruidtuinlaan 32 – Brussel	1000
Lothier Polykliniek	Boudewijnlaan – Brussel	1000
UVC Brugmann - Borst Kliniek ATOSSA Site Horta	Van Gehuchten plein 4 – Brussel	1020
CHIREC – Medisch Centrum Europa- Lambermont	Gedachtenstraat 1 – Brussel	1030
UVC Brugmann - Borst Kliniek ATOSSA Site Paul Brien	Schaarbeekse Haardstraat 36 – Brussel	1030
Medisch centrum Meiser	Leopoldlaan III laan 5- Brussel	1030
CHIREC –Kliniek Park Leopold	Froissartstraat 38 – Brussel	1040
Polyclinique spécialisée de Helmet	Helmetplein 11	1030
Europa Ziekenhuizen – St-Michiel	Linhoutstraat 150 – Brussel	1040
IRIS Ziekenhuizen Zuid – Site Etterbeek Elsene	J. Paquotstraat 63 – Brussel	1050
Centre de Sénologie du Pesage	Av. du Pesage 58	1050
O+ Médicale	H. Jasparsstraat 113 – Brussel	1060
Erasmus Ziekenhuis Radiologische Eenheid	Lenniksebaan 808 – Brussel	1070
IRIS Ziekenhuizen Zuid – Site Joseph. Bracops	Dr. Huetstraat 79 – Brussel	1070
St-Anna St-Remigius – Vestigingsplaats St Anna – St Remigius	Graindorlaan 66 – Brussel	1070
Radiologisch Centrum – Dr. Tréfois	Luit. Liedellaan 14 – Brussel	1070
Radiologisch Centrum Dr. Bersou	Mettewielaan 37/6 – Brussel	1080
CHIREC Kliniek van de Basiliek	Pangaertstraat 37-47 – Brussel	1083
Universitair Ziekenhuis Brussel	Laarbeeklaan 101 – Brussel	1090
C.M.C.O.	Gebroederslegrainlaan 85 – Brussel	1150
Stockel Centrum	Hinnisdaellaan 51 – Brussel	1150
CHIREC –Kliniek Edith Cavell	E. Cavellstraat 32 – Brussel	1180

Europa Ziekenhuizen – St-Elisabeth	De Frélaan 206 – Brussel	1180
Radio-diagnostisch Privé Centrum BVBA	Prins de Lignelaan 116 – Brussel	1180
C.I.M.S. Dr Collet	Xavier de Buestraat 17 – Brussel	1180
IRIS Ziekenhuizen Zuid – Vestigingsplaats Molière Longchamp	Marconistraat 142 – Brussel	1190
Centrum HUBREZ – Dr Spiegl	MaarschalkJoffre laan 125 – Brussel	1190
Centrum voor Medische Beeldvorming van de Borst	Paul Hymanslaan 55/2 – Brussel	1200
Departement Van Vrouwelijke Beeldvorming van de U.C.L.	Hippocrateslaan 10 – Brussel	1200
Medisch centrum Jean Fontaine	Schietschijfstraat 5 – Brussel	1210
Centre Alpha Medical	Defacqzstraat 125 - Brussel	1060

ANNEX(E) 2 : LETTRE D'INVITATION



Lettre d'invitation au MAMMOTEST
Programme de dépistage du cancer du sein dans la Région de Bruxelles-Capitale

Uitnodigingsbrief voor de MAMMOTEST
Programma voor borstkankeropsporing in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest



Mammotest gratuit
gratis Mammotest
www.brumammo.be

COMMENT DOIS-JE FAIRE POUR EFFECTUER UN MAMMOTEST GRATUIT ? VOIR VERSO

WAT MOET IK DOEN OM EEN GRATIS MAMMOTEST TE LATEN UITVOEREN ? ZIE VERSO



Madame,

Si vous avez entre 50 et 69 ans cette année, vous pouvez bénéficier d'une radiographie gratuite des seins appelée Mammotest. Le Mammotest augmente fortement les chances de détecter un cancer à ses débuts. Plus tôt un cancer est identifié, plus les chances de guérison sont élevées. Si vous n'avez pas effectué de Mammotest depuis 2 ans, nous vous invitons à le faire **maintenant**.

QUE DOIS-JE FAIRE POUR EFFECTUER UN MAMMOTEST gratuit ?

1. Je prends **rendez-vous** pour un Mammotest dans l'un des Centres de Mammographie repris dans la liste jointe à cette lettre.
2. Lors de mon rendez-vous, je prends avec moi cette lettre d'invitation ou la prescription « Mammotest » faite par mon généraliste ou par mon gynécologue. Je prends également ma carte d'identité, 2 vignettes de ma mutualité ainsi que le nom et l'adresse de mon généraliste ou gynécologue et mes clichés précédents.
3. Les résultats du Mammotest seront envoyés chez mon généraliste ou mon gynécologue.
Si le Mammotest est positif, cela signifie qu'un examen de contrôle supplémentaire est nécessaire.

Si vous êtes suivie pour un cancer du sein cette invitation ne vous concerne pas.

Parlez-en à votre médecin traitant.

Dr Jean-Benoît Burriion,
Coordinateur Brumammo asbl

Dr Luc Baeyens,
Président Brumammo asbl

Geachte mevrouw,

Indien u tussen 50 en 69 jaar oud bent, dan kan u een gratis radiologisch borstonderzoek, 'Mammotest', laten uitvoeren. Dankzij de Mammotest kan kanker in een vroeg stadium worden opgespoord. Hoe vroeger men de kanker ontdekt, hoe meer kans u hebt op genezing. Indien u de voorbije 2 jaar geen Mammotest liet uitvoeren, dan nodigen wij u uit dit **nu** te doen.

WAT MOET IK DOEN OM EEN gratis MAMMOTEST TE LATEN UITVOEREN ?

1. Ik maak een **afspraak** voor een Mammotest met één van de mammografische diensten uit de lijst die bij deze brief is gevoegd.
2. Ik neem deze uitnodigingsbrief mee, of ik neem het voorschrift 'mammotest' van mijn huisarts of gynaecoloog mee. Ik neem ook mijn identiteitskaart mee, twee kleefstrookjes van mijn ziekenfonds, de naam en het adres van mijn huisarts of gynaecoloog en mijn voorgaande onderzoeken.
3. De resultaten van de Mammotest worden doorgestuurd naar mijn huisarts of gynaecoloog.
Als de Mammotest positief is, betekent dat een bijkomend onderzoek nodig is.

Indien u behandeld wordt voor borstkanker, dan geldt deze uitnodiging niet voor u.

Spreek erover met uw behandelend geneesheer.

Dr Jean-Benoît Burriion,
Coördinator Brumammo vzw

Dr Luc Baeyens,
Voorzitter Brumammo vzw

ANNEX(E) 3 : FICHE DE RETROINFORMATION AUX UNITES DE DEPISTAGE ET AUX RADIOLOGUES

Centre X	Period value: 01/01 to 01/04		Yearly value	
	Centre	all_centres	Centre	all_centres
	2016	2016	2015	2015
N MMT	65	1552	307	6715
% L1 = (+)	15,40%	14,90%	15,00%	15,30%
% MMT = (+)	13,90%	10,40%	9,10%	11,50%
% L1 = Echo	13,90%	4,60%	11,10%	4,90%
% L3	32,30%	22,20%	28,30%	26,10%
% L3 (DB excluded)	21,50%	17,30%	18,90%	19,50%
% L1 ≠ L3	21,50%	10,20%	17,30%	12,30%
% L1 ≠ L3 (DB excluded)	13,90%	8,10%	9,80%	9,40%
Avg L1-L2 delay (calendar days)	4,2	4,6	5,6	6,4
Perc. 90 MMT-L1 delay (calendar days)	5	8	5	8
Perc. 90 L1-L2 delay (calendar days)	9	10	11	12
Perc. 90 MMT-L2 delay (calendar days)	13	15	13	16

Radiologist X (L1)	Period value: 01/01 to 01/04	Yearly value
	2016	2015
N MMT	40	254
% L1 = (+)	5,00%	7,90%
% MMT = (+)	5,00%	6,70%
% L1 = Echo	0,00%	0,80%
% L3	22,50%	18,90%
% L3 (DB excluded)	17,50%	12,60%
% L1 ≠ L3	7,50%	3,50%
% L1 ≠ L3 (DB excluded)	5,00%	3,50%
Avg L1-L2 delay (calendar days)	3,9	5
Perc. 90 MMT-L1 delay (calendar days)	2	6
Perc. 90 L1-L2 delay (calendar days)	7	9
Perc. 90 MMT-L2 delay (calendar days)	8	12

ANNEX(E) 4 : ORGANIGRAMME 2015

Assemblée Générale

Dr Hubert Thierry, gynécologue représentant le « GGOLFB »
Dr Luc Baeyens Luc, gynécologue représentant le « VVOG », Président
Dr André Grivegnée
Dr Thomas Orban, représentante fr de l'asbl Hippocrate
Dr Christophe Struyve, représentant nl de l'asbl Hippocrate
Dr Denis Bersou, radiologue indépendant
Mme Julie Francart, représentant de la Fondation Registre du Cancer
Dr Philippe Simon, représentant de l'ULB
Dr Latifa Fellah, représentante de l'UCL
Mme Isabelle Noël, représentante du Cabinet du Ministre Gossuin
Mme Ethel Savelkoul, représentant du Cabinet du Ministre Vanhengel
Dr Didier Vander Steichel, représentant de la Fondation contre le Cancer
Dr Catherine Breucq, représentante de la VUB
Dr Françoise Mambourg, représentante du KCE

Conseil d'Administration

Président : Dr Luc Baeyens (VVOG)
Vice-président : Dr Denis Bersou

Dr Philippe Simon, représentant de l'ULB
Dr Latifa Fellah, représentante de l'UCL
Dr Catherine Breucq, représentante de la VUB
Mme Julie Francart (Registre du cancer)
Dr Hubert Thierry (GGOLFB)
Dr André Grivegnée
Dr Christophe Struyve (Hippocrate)

Coordination - Direction Médicale

Dr Jean-Benoît Burrion

Administration - Finances

Me Joëlle Probst ; Me Patricia Senelle ; Me Vera Crommelijnck

IT – Informatique

Eonix ; Intuitim

ANNEX(E) 5 : LISTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION 2015

CA du 9 mars 2015

Ordre du jour:

1. Approbation du PV du CA du 12 décembre 2014 - Décision (10')
2. Déménagement – Finances – Information (15')
3. Évaluation des lecteurs – Discussion (45')
4. Divers

CA du 12 juin 2015

Ordre du jour:

1. Approbation du PV du CA du 9 mars 2015 - Décision (10')
2. Comptes 2014 – Budget 2015 – Décision (30')
3. Représentants des Universités – Information (15')
4. Divers (5')

CA du 9 octobre 2015

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du CA du 12 juin 2015 - Décision (5')
2. Plan d'adaptation au changement de nomenclature INAMI – Information (15')
3. Etat de la trésorerie – Information (10')
4. Divers

CA du 14 décembre 2015

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du CA du 9 octobre 2015 - Décision (5')
2. Protocole de collaboration Brumammo-Centres (UPDATE) – Décision (20')
3. Politique de qualité – Discussion (20')
4. Divers

Assemblée Générale du 15 juin 2015

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AG du 20 juin 2014
2. Présentation du rapport d'activités 2014 ;
3. Approbation des comptes 2014, décharge aux administrateurs et au coordinateur ;
4. Approbation du budget 2015 ;
5. Admission, démission de membres ;
6. Nomination des administrateurs ;
7. Divers.

Assemblée Générale du 15 octobre 2015

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AG du 12 juin 2015
2. Exclusions, admissions, démissions de membres ;
3. Nomination des administrateurs ;
4. Divers

ANNEX(E) 6 : TESTS DE QUALITE MEDICO-TECHNIQUE (T10)

TABEL TESTEN 10 EN 30 VAN 2015									
N°	EENHEID	DATUM TEST	GESLAAGD	MISLUKT	REDEN	TEST 10 BIS	GESLAAGD	MISLUKT	VOLGENDE TEST
2	ST ANNA ST REMIGIUS	21/05/2015	ja						21/05/2016
3	BORDET	26/11/2015	ja						26/11/2016
4	IRISZiekenhuizen Zuid - Etterbeek- Elsene	21/05/2015	ja						21/05/2016
5	Radiologisch Centrum Dr Tréfois	5/11/2015	neen	72,50%	plooi + CC	15/04/2016	ja		
7	Radiologisch Centrum Dr Bersou	21/05/2015	ja						21/05/2016
8	IRIS Ziekenhuizen Zuid – Site Joseph. Bracops	2/04/2015	ja						2/04/2016
9	Kliniek Sint-Jan – Borst Kliniek	2/06/2015	ja						2/06/2016
10	Europa Ziekenhuizen – St-Michiel	5/11/2015	ja						5/11/2016
11	IRIS Ziekenhuizen Zuid – Molière	5/11/2015	ja						5/11/2016
15	CMCO	26/11/2015	ja						26/11/2016
20	Europa Ziekenhuizen – St-Elisabeth	2/06/2015	neen	67,50%	Compressie	1/12/2015	ja		
21	CHIREC –Kliniek Edith Cavell	26/11/2015	ja						26/11/2016
22	Stockel Centrum	21/04/2015	ja						21/04/2015
23	UMC Sint Pieter–Site César de Paepe – Borstkliniek	26/11/2015	ja						26/11/2016
25	CHIREC – Medisch Centrum Europa-Lambermont	21/04/2015	ja						21/04/2016
26	CHIREC –Kliniek Park Leopold	5/11/2015	ja						5/11/2016
28	Centrum voor Medische Beeldvorming van de Borst	21/04/2015	ja						21/04/2016
30	Radio-diagnostisch Privé Centrum BVBA	21/05/2015	ja						21/05/2016
31	CHIREC - Kliniek Basiliek	26/11/2015	ja						26/11/2016
32	Centrum HUBREZ – Dr Spiegl	2/04/2015	ja						2/04/2016
33	UVC Brugmann - Borst Kliniek ATOSSA - Brien	2/06/2015	ja						2/06/2016
34	UVC Brugmann - Borst Kliniek ATOSSA - Horta	21/04/2015	ja						21/04/2016
36	CIMS DR COLLET								1/12/2015
37	O + MEDICAL	26/11/2015	ja						26/11/2016
38	PESAGE	21/04/2015	ja			nov-15	ja		5/11/2016
40	Medisch centrum Jean Fontaine	21/04/2015	ja T30						21/04/2016
41	MEISER	2/06/2015	neen	72,50%	tangence	5/11/2015	ja		5/11/2016
42	HELMET	19/11/2015	neen	100%	technisch probleem zwarte banden				26/02/2016
43	ALPHA MEDICAL								in afwachting

ANNEX(E) 7 : HISTORIQUE DES UNITES

N°	UNITES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1	AZ VUB	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
2	STE ANNE	A	A	A	A	A	N 8/10/10	N	N	N	N	N	N
3	BORDET	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
4	CHEI	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
5	CENTRE RADIOLOGIQUE DU DR TREFOIS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
6	ERASME	N	N	N	SORTI	non conforme	N13/02/09	N	N	N	N	N	N
7	BERSOU	A	A	A	A	A	A	n 21/10/11	N	N	N	N	N
8	BRACOPS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
9	ST JEAN	A	A	A	N 9/09/08	N	N	N	N	N	N	N	N
10	ST MICHEL	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
11	MOLIERE	N	N	N	SORTI 6/10/2008	non conforme			27/08/2012	N	N	N	N
12	HOPITAL Français REINS ELISABETH	N	N	N	SORTI	cessation activités							
13	UCL	A	A	A	SORTI 12/2008	non conforme	15/02/2010	N	N	N	N	N	N
14	BRUSSELS MENOPAUSE CENTER	A	A	A	A	N 26/11/08	1/09/2010	cessation d'activité					
15	CHAMP D OISEAU					N	N	N	N	N	N	N	N
16	CENTRE DE RADIOLOGIE DU DR BORREMANS	A	A	A	A	A	15/05/2010	cessation d'activité					
17	CENTRE DE RADIOLOGIE DU DR COSAERT		A	A	A	A	10/05/2010	cessation d'activité					
18	IMAGERIE MEDICALE DE BROQUEVILLE	N	N	N	N	N	10/05/2010	cessation d'activité					
19	CENTRE PRIVE DE RADIOLOGIE DU DR LADURON	A	A	A	A	SORTI 03/2009	cessation activité						
20	CLINIQUE DE L EUROPE STE ELISABETH	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
21	CHIREC/CAVELL	A	A	A	N 9/04/08	N	N	N	N	N	N	N	N
22	CENTRE DE STOCKEL				N	N	N	N	N	N	N	N	N
23	CHU / ST PIERRE SITE CESAER DE PAEPE ISALA	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
25	CHIREC/LAMBERMONT	A	A	A	N 27/06/09	N	N	N	N	N	N	N	N
26	CHIREC/PARC LEOPOLD	A	A	A	N 11/07/09	N	N	N	N	N	N	N	N
27	POLYCLINIQUE DU LOTHIER		A	A	A	A	A	N10/08/2011	N	N	N	N	N
28	CIMS PRIVE DU DOCTEUR REYGAERTS	A	A	A	A	A	A	N 26/08/11	N	N	N	N	N
29	CPAS ST JOSSE	A	A	A	SORTI 20/02/2008	SORTI	cessation activié						
30	CENTRE PRIVE PRINCE DE LIGNE	A	A	A	A	A	A	N 5/09/12	N	N	N	N	N
31	CENTRE BASILIQUE	A	A	A	N 29/04/09	N	N	N	N	N	N	N	N
32	DR HUBERT	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
33	BRUGMANN BRIEN					N 2/09/2009	N	N	N	N	N	N	N
34	BRUGMANN HORTA						N 15/10/10	N	N	N	N	N	N
35	CIMS DR VANDE MERCKT C.						12/04/2010	N	N	SORTI 30/10/13	non conforme		
36	CIMS DR COLLET						11/06/2010	A	A	A	A	A	A
37	O+ MEDICAL						7/07/2010	N	N	N	N	N	N
38	PESAGE							N 23/05/11	N	N	N	N	N
39	ODC								N	1/05/2013			
40	CENTRE MEDICAL JEAN FONTAINE									17/07/2013	N	N	N
41	CENTRE MEDICAL MEISER									18/07/2013	N	N	N
42	POLYCLINIQUE SPECIALISEE D'HELMET										N 9/01/14	N	N
43	CENTRE ALPHA MEDICAL											N 4/06/14	N

légende
A=analogique; N=numérique
en rouge = sortie d'activité
en vert = entrée en activité
en bleu = passage au numérique